Annexe IV

Tableau n°3

Etablissements hospitaliers dans lesquels il n'est pas prévu de chambres sécurisées compte-tenu de la faible capacité des établissements pénitentiaires desservis

région administrative	n•	département	région penitentiaire	étal	blissement pénitentiaire (EP)	capacité de l'EP	effectifs moyens 2003 de l'EP	Nom de l'hôpital de rattachement	Décisions du comité interministériel du 03/01/2006
provence alpes côte d'azur	04	alpes de haute provence	marseille	ma	Digne	34	36	CH Digne	0
provence alpes côte d'azur	05	hautes alpes	marseille	ma	Gap	39	31	СН Gар	0
limousin	23	creuse	bordeaux	ma	Guéret	24	42	CH Gueret	0
franche comté	39	jura	dijon	ma	Lons le Saunier	38	54	CH Lons le Sau	0
auvergne	43	haute loire	lyon	ma	Le Puy	34	62	CH Le Puy	0
pays de loire	85	vendée	rennes	ma	La Roche sur Yon	37	91	CH La Roche s	0